



Décembre 2010

Chers fondateurs, chers amis de Villemont,

Ce sont les travaux de terrassement qui ont été indiscutablement les plus spectaculaires en ce dernier trimestre. Après déboisement, une plate forme a été constituée à l'aspect Nord du château, destinée à recevoir un jardin à la française. La rivière Toulène a été pour partie canalisée de façon à reconstituer un accès en surface disparu, à l'Ouest. Le canal situé en fond de parc, au Nord, a été complètement dégagé (près de 1000 m3 évacués).

Dans l'attente des autorisations administratives qui tardent encore pour la restauration des murs du château proprement dits, la reprise des communs ouest s'est poursuivie, après reconstitution des voutes. Vous pouvez suivre tout cela en image dans les développements qui suivent.

A bientôt en mars 2011.



Terrassement du parc



état antérieur : une vue fermée



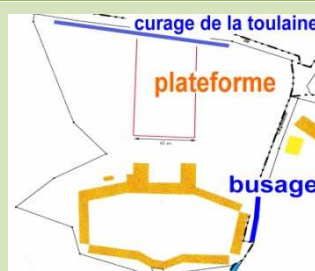
depuis le déboisement : une perspective



Après un important dessouchage, la plateforme est réalisée dans l'exacte prolongation des ailes du corps de logis. La terre est réemployée, en talus latéraux.

Cette plateforme est destinée à recevoir (plus tard) un jardin à la française (simple avec quatre parterres engazonnés et sans doute un bassin central)

Busage de la Toulène



Il est destiné à rétablir un chemin d'accès aux



communs Ouest dont la maçonnerie est par ailleurs en cours de restauration (cf lettres 1 et 2 et p3).



vu depuis l'échafaudage des voutes

Curage

Avec le temps, la Toulaine qui coule au fond du parc s'est peu à peu envasée. Puis les arbres ont poussé. La terre s'est accumulée jusqu'à constituer un amas imposant. Ce sont ces centaines de m3 qu'il a fallu dégager.

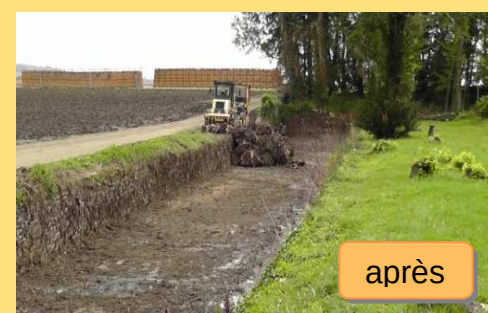


évacuation de la terre du canal

Le niveau des terres a été réduit d'1 mètre environ. Ainsi, la cunette souterraine des eaux pluviales a pu être dégagée (voir photo en haut de cette page, à gauche)



avant

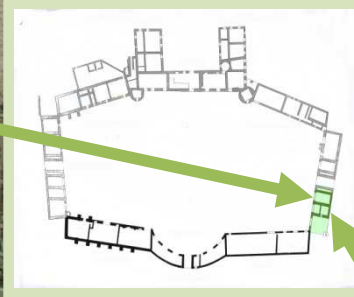


après

Communs Est : poursuite de la restauration



Deux des trois arcs ci-dessus ouvrent sur les voutes en partie écroulées qui ont été reconstituées durant l'été (voir lettre n°2). Le mur sur cour intérieure est l'objet des travaux.



vu des têtes de mur en cours de reconstruction

détail de la maçonnerie

toiture provisoire



Déjà réparée après la tempête de 1999 une partie de la toiture contiguë au colombier a dû être reprise.